

## AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

**Avis d'examen professionnel pour le recrutement  
d'un adjoint des cadres de classe exceptionnelle**

NOR : SASH0940398V

Un examen professionnel aura lieu au centre hospitalier de Mulhouse (Haut-Rhin) en vue de pourvoir 1 poste d'adjoint des cadres hospitaliers de classe exceptionnelle vacant dans cet établissement.

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 8 (2°) du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990, modifié, les adjoints des cadres hospitaliers de classe normale ayant atteint le 7<sup>e</sup> échelon de ce grade, ainsi que les adjoints des cadres hospitaliers de classe supérieure.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), à la directrice du centre hospitalier, direction des ressources humaines, bureau des recrutements et des concours, 87, avenue d'Altkirch, 68051 Mulhouse Cedex, auprès desquels peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.